

**Conseil économique et social**

**Dakar, Sénégal, 28 mai 1996**

**Déclaration de Mme. Ellen Johnson Sirleaf  
Administrateur assistant et Directeur régional  
Bureau régional pour l'Afrique  
Programme des Nations Unies pour le Développement**

**sur**

**"L'élimination de la pauvreté comme élément clé dans la  
promotion du développement humain durable en Afrique"**

**Monsieur le Président,  
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

**C'est un plaisir et un grand honneur pour moi de participer à cette série de conférences organisées par le Conseil économique et social du Sénégal, comme partie d'une nouvelle approche pour toucher la société civile et enrichir le processus de pensée du Conseil et de la nation sur les questions fondamentales de développement. La composition du Conseil, qui compte des représentants de l'administration publique, du secteur privé, des syndicats, des partis politiques, des ONG et des communautés locales montre à quel point ce forum est important pour nourrir un dialogue de politique interne et mettre en forme une vision convergente sinon commune pour un développement durable du pays.**

A cet égard, je voudrais exprimer ma profonde gratitude et mon appréciation à son Excellence Mr. Famara Ibrahima Sagna, Président du Conseil économique et social du Sénégal pour m'avoir invitée à m'adresser à cette auguste assemblée de penseurs et d'acteurs du développement sur des questions qui sont critiques pour le bien-être des peuples et des nations non seulement au Sénégal mais à travers le monde.

Mesdames et Messieurs,

Il y a quelques semaines nous avons eu le plaisir de lire le Discours à la Nation à l'occasion du Nouvel An de son Excellence le Président Abdou Diouf dans lequel il déclarait que l'élimination de la pauvreté sera un axe majeur des politiques et programmes de développement du Sénégal dans les années à venir. Le PNUD salue cette décision du Président et du Gouvernement du Sénégal qui donne un élan important aux recommandations faites par les Chefs d'états et de gouvernements au Sommet social de Copenhague, de formuler et commencer à mettre en oeuvre de toute urgence, de préférence en 1996, Année internationale pour l'élimination de la pauvreté, des stratégies, politiques et programmes conçus pour réduire l'incidence de la pauvreté.

Nous avons noté une forte convergence de vues entre la déclaration de son Excellence le Président Abdou Diouf et la déclaration concernant la mission même du PNUD dont le thème central est l'élimination de la pauvreté. C'est pourquoi lorsque le Président Sagna m'a invitée à venir parler devant le Conseil sur le problème de développement de mon choix, j'ai choisi un thème qui rencontre notre intérêt commun, à savoir "l'impact des stratégies, politiques et programmes d'élimination de la pauvreté sur la promotion du développement humain durable".

Cette conférence arrive ainsi à un moment opportun pour que je partage avec vous les vues et l'expérience du PNUD dans la lutte contre la pauvreté dans le cadre du paradigme du développement humain durable. Mon souhait est que notre discussion d'aujourd'hui représentera une contribution de valeur pour le programme d'élimination de la pauvreté que le Gouvernement est actuellement en train de préparer avec le soutien de ses partenaires en développement.

Mesdames et Messieurs,

La pauvreté n'est pas un état; c'est l'effet de processus dynamiques. Il est donc important de savoir pourquoi elle existe avant d'essayer de savoir ce qui doit être fait pour l'éliminer. Cette recherche mène nécessairement loin de la nature des pauvres en tant qu'individus à la nature de leur environnement social et physique. La pauvreté n'est pas seulement un phénomène personnel, c'est un statut social. En tant que tel, alors que ses effets peuvent être mesurés au niveau de l'individu, ses causes doivent être cherchées ailleurs à l'intérieur comme à l'extérieur du cercle de la pauvreté. Du point de vue de l'atténuation de la pauvreté, les processus qui conduisent à la pauvreté sont aussi importants que l'état de pauvreté.

La nature sociale de la pauvreté sous-entend que ceux qui vivent en situation de pauvreté ne sont pas les seuls à être affectés. La société dans son ensemble souffre aussi. Il existe plusieurs raisons à cela. D'abord, la communauté est privée des énergies créatrices et des potentialités de ceux qui sont désavantagés. En second lieu, la pauvreté et l'inégalité débouchent souvent sur l'instabilité sociale, la maladie, la croissance de la population, la migration et la dégradation de l'environnement. A leur tour, ces facteurs tendent à renforcer les privations de ceux qui sont pris dans le cycle de l'appauvrissement et de la marginalisation. Tôt ou tard, chacun est affecté par les souffrances des autres. C'est pourquoi la pauvreté ne devrait pas être

regardée seulement comme un problème social auquel il faut s'attaquer uniquement par des politiques économiques et sociales. Au contraire, elle devrait être perçue de façon plus large comme un défi majeur au développement. Sa résolution demande la mobilisation de l'énergie sociale et un fort engagement de toutes les forces politiques, économiques et sociales.

Aussi, en partageant avec vous la vision et l'expérience du PNUD je voudrais tout d'abord (i) examiner quelques questions prioritaires concernant l'élimination de la pauvreté, (ii) proposer des réponses potentielles aux défis de la pauvreté dans le cadre du développement humain durable et (iii) présenter les modalités du soutien du PNUD aux initiatives d'élimination de la pauvreté.

#### **I. L'évaluation de la pauvreté: quelques questions prioritaires**

En 1992, on estimait que 42% des quelques 525 millions de personnes que compte l'Afrique sub-saharienne vivaient en dessous du seuil de pauvreté fixé à 370 dollars par personne et ce nombre est en augmentation. D'ici à l'an 2000, on prévoit que le nombre d'individus vivant dans la pauvreté passera à 304 millions soit 50% environ de la population de la région. En fait, on pourrait appeler cela un phénomène inquiétant d'"africanisation" de la pauvreté, car on prévoit que la distribution de la pauvreté globale se déplacera dramatiquement vers l'Afrique de 16 pour cent au milieu des années 1980 à 50% à la fin du siècle. Les femmes sont touchées de façon disproportionnée par la croissance de la pauvreté. Au cours des 20 dernières années, la proportion des femmes africaines vivant dans la pauvreté a augmenté de 50% comparée à 30% pour les hommes. La pauvreté qui jusqu'à une date récente était surtout un phénomène rural s'étend rapidement dans les centres urbains en expansion. L'un des plus grands défis auquel notre continent est confronté est donc de trouver des solutions créatives pour faire face à la pauvreté.

Pour répondre à ce défi, le PNUD a adopté une approche multidimensionnelle. Au coeur de cette approche se trouve la notion que la pauvreté n'est pas seulement une question d'insuffisance des revenus. La pauvreté des revenus, en fait, n'est qu'une dimension de la "privation" qui s'exprime en termes politiques, sociaux, culturels et écologiques aussi bien qu'économiques. Les problèmes de manque d'accès des populations vivant dans la pauvreté aux services de base comme la santé et l'éducation et aux structures du pouvoir qui influencent les politiques et les programmes qui affectent leur vie sont d'égale importance. Ainsi tout effort entrepris pour réduire la pauvreté de façon durable doit être accompagné d'une stratégie pour promouvoir une participation large au processus de décision.

Les évaluations du PNUD concernant la pauvreté, à travers les études de profils de la pauvreté et les études des foyers en Afrique ainsi que dans d'autres régions ont montré que, généralement parlant, il existe quatre domaines interactifs fondamentaux qui établissent le schéma de base de la pauvreté:

- i. forte croissance démographique qui ne suit pas la croissance économique;
- ii. mauvaise gestion des ressources naturelles menant à la dégradation de l'environnement;
- iii. accès limité à l'infrastructure et aux services de base
- iv. environnement macro-économique instable et mauvaises politiques de développement qui produisent une faible croissance économique.

Jé vais maintenant examiner ces quatre domaines fondamentaux et partager avec vous quelques leçons que nous au PNUD avons apprises en aidant les pays à évaluer la pauvreté et à s'y attaquer.

### i. Forte croissance démographique

La croissance démographique des pays africains, environ 3% par an, a été exceptionnellement forte non seulement comparée aux autres régions mais aussi comparée à sa croissance économique. La population de l'Afrique sub-saharienne devrait être de 654 millions à la fin du siècle et devrait plus que doubler d'ici à 2025, dans seulement 30 ans. La forte croissance de la population compensera les réductions dans le nombre des pauvres dans la plupart des pays, en particulier parce que le taux de croissance démographique des pauvres est plus élevé que celui des non-pauvres. La croissance démographique prévue placera aussi un énorme fardeau sur les ressources naturelles de la région et sur la capacité des gouvernements à fournir les services sociaux minimum. Des pressions correspondantes auront lieu sur le marché du travail à moins que les économies ne soient capables d'accroître les perspectives d'emploi de façon significative.

### ii. Mauvaise gestion des ressources et dégradation de l'environnement

Si la pauvreté est à la fois une cause et un effet de la rapide expansion de la population, la pauvreté est également une cause et un effet des nombreuses dimensions de la pression sur les ressources et de la dégradation de l'environnement. Nombre de pauvres vivent dans des zones d'une extrême fragilité environnementale, ce qui est souvent engendré par le haut niveau de contrôle qu'exercent les mieux nantis sur les zones de ressources stables et productives. Les pauvres sont donc extraordinairement exposés aux dangers de l'érosion, qui rogne continuellement une base productive déjà fort mince.

Dans plusieurs pays africains, la dégradation des sols prend place à une

rapidité alarmante à cause des changements climatiques, du surpâturage, des pratiques agricoles mal choisies et des mauvaises techniques de conservation du sol et de l'eau. Les agro-pasteurs pauvres et les gardiens de troupeaux sont souvent cités à la fois comme acteurs et victimes. La menace n'est pas entièrement due à la nature. Plutôt, la pauvreté accélère l'érosion et la désertification. Sans capital, les pauvres sont souvent incapables d'investir même dans les méthodes traditionnelles de conservation des sols et de l'eau. Et sans terre suffisante ils sont obligés de réduire les périodes de jachères, infligeant ainsi une nouvelle contrainte sur les ressources.

Un autre facteur lié à la pauvreté est l'eau. Elle n'affecte pas seulement directement les vies des pauvres du monde rural et de leur cheptel mais elle améliore aussi l'intensité des récoltes et la valeur ajoutée de l'agriculture irriguée. A cause du manque de capital pour l'investissement dans l'irrigation qui permet la conservation de l'eau et un meilleur rendement dans les techniques et technologies agricoles, les petits exploitants sont constamment en position défavorable pour bénéficier du peu de ressources en eau.

L'impact négatif des processus environnementaux sur la pauvreté rurale peut souvent être rattachée aux politiques impropres de développement. Par exemple, la fourniture gratuite d'eau pour l'irrigation a conduit à la surexploitation des maigres ressources en eau. La gestion inadéquate de l'eau et le manque de politique des prix de l'eau ont contribué à l'exploitation de l'eau et au danger de salinité, à l'effondrement des systèmes et des services d'irrigation à cause de l'absence de revenus pour les faire fonctionner et les entretenir comme il faut. Si les décideurs avaient fait payer une partie des charges de l'irrigation aux usagers, cette peu abondante ressource aurait été utilisée efficacement et les systèmes d'irrigation auraient été entretenus en dehors du budget fiscal. Ceci vient s'ajouter à la

dérivation de l'eau de l'agriculture à l'industrie des centres urbains, à cause de l'industrialisation et du développement urbain.

**iii. Accès limité à l'infrastructure et aux services de base**

Les politiques et les institutions nationales ont souvent des parti-pris inhérents qui excluent les pauvres du monde rural des bénéfices du développement. Elles accentuent l'impact des autres processus de pauvreté. Par exemple, le manque de reconnaissance du potentiel productif des petits exploitants agricoles, pourrait déboucher sur leur non accès au type de soutien qui pourrait faciliter leur transition.

Le rapide développement de l'infrastructure au cours des trois dernières décennies a été concentrée dans les principaux centres urbains et les régions à fort potentiel. L'effet de cette concentration d'équipements et de services a été d'agrandir le fossé entre les communautés urbaines et les villages ruraux, pauvres et moins accessibles. Les petites agglomérations n'ont toujours pas de services de base. Le manque d'accès à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation, au transport, à l'électricité, au crédit, aux ressources productives (y compris la technologie) et à l'extension est particulièrement prononcé dans les zones rurales là où vivent la majorité des pauvres. Il existe d'autres contraintes comme le manque de main d'œuvre, l'absence de centres de formation, le manque de recherche appliquée sur les activités qui s'adressent aux petits exploitants et enfin un manque d'institutions communautaires pour encourager la participation des populations.

Typique des pays africains, le crédit rural a été caractérisé par un haut degré d'intervention gouvernementale. Il en a résulté que les taux d'intérêt subventionnés ont créés une demande artificielle pour le crédit qui profite aux gros exploitants qui ont assez de nantissement pour emprunter. Les nombreux pardons des gouvernements concernant les dettes ont encore fait baisser le taux

de recouvrement des emprunts qui était déjà bas. De même, les petits exploitants et les pauvres sans terre ont été isolés à cause du manque de titres fonciers valables et des exigences du nantissement.

9.

D'égale importance est la question de la recherche et de l'extension et de leur adaptabilité aux besoins des petits fermiers. Les institutions de recherche agricole dans la région ont une longue tradition de recherche. Pourtant leurs activités se sont plutôt concentrées sur les cultures de haut rendement qui intéressent les gros exploitants qui ont à leur disposition des systèmes d'irrigation favorables. Ceci a limité l'effort dirigé vers l'identification de solutions pratiques aux problèmes des environnements arides ou semi-arides qui affectent les petits exploitants. De même, les petits exploitants ne reçoivent pas le plein soutien requis des services d'extension.

Un autre aspect du manque d'accès des petits fermiers aux services et aux équipements est la commercialisation. Malgré leur agriculture de subsistance liée à leur survie, les petits producteurs ne peuvent livrer qu'une petite quantité de leurs produits agricoles.

Ceci les met inévitablement en faible position de négociation. Ils ne peuvent pas investir dans l'amélioration de leurs capacités de commercialisation tels que des moyens de transport efficaces, de l'information sur les marchés et de l'équipement pour l'emballage.

#### iv. Environnement macro-économique instable et faibles politiques de développement

La gestion macro-économique a été difficile pour les pays très ouverts tels que ceux d'Afrique, qui dépendent de quelques exportations dont les prix fluctuent de façon significative suivant les conditions économiques internationales. La montée /

rapide puis la chute des prix du cacao, du café, du sucre, des arachides, du sisal, des phosphates et de l'uranium dans les années 1970 de même que la montée puis la chute des prix du pétrole dans les années 1980 ont placé d'énormes contraintes sur ceux qui guidaient les politiques macro-économiques. Dans plusieurs pays lorsque les prix des exportations ont augmenté et qu'il y a eu un accroissement des revenus, les gouvernements ont rapidement augmenté leurs dépenses à la fois de consommation et d'investissement. Cependant les pressions politiques domestiques ont rendu difficile la réduction des dépenses, notamment celles concernant la consommation, lorsque les prix des exportations ont baissé. En conséquence, les gouvernements ont fréquemment fait appel à plus d'emprunt étranger pour soutenir leurs programmes domestiques. Ainsi quand les prix des exportations ont continué à rester bas dans les années 1980 et que plusieurs projets des années 1970 se sont révélés peu productifs, la plupart des pays africains ont dû faire face à leurs obligations internationales avec peu d'espoir de pouvoir restaurer leur croissance économique de façon satisfaisante.

Les divers facteurs cités ci-dessus ont contribué à réduire les taux de croissance des investissements et à maintenir bas les rapports sur les investissements. Par exemple, l'épargne brute nationale en Afrique a augmenté de 17.5 pour cent de 1986 à 1993 comparé à 19 pour cent de 1980 à 1985. Durant le même temps, la croissance de l'investissement brut est passée de 22 pour cent à 21 pour cent. Au même moment, le taux moyen d'inflation a augmenté de 16 pour cent à 18 pour cent. Le taux de rapport sur les investissements en Afrique sub-saharienne a décliné de 30.7 pour cent entre 1961 et 1973 à 13.1 pour cent de 1973 à 1980 et finalement à seulement 2.5 pour cent entre 1980 et 1990. Par contraste, par exemple, le rapport sur l'investissement en Asie du sud a légèrement augmenté durant la même période de 21.3 pour cent à 22.4 pour cent. De plus, les taux d'utilisation des capacités étaient en moyenne de 30 à 40 pour cent de la capacité existante dans la plupart des

secteurs industrialisés des pays africains.

La lenteur de la croissance générale et la rapidité de la croissance démographique ont forcé les gouvernements à réduire leurs dépenses relatives dans l'investissement humain, particulièrement dans la santé et l'éducation. La part des dépenses de santé du gouvernement central est passée de 6 pour cent à 5 pour cent entre 1985 et 1990, tandis que la part réservée à l'éducation est tombée de 15 pour cent à 11 pour cent dans le même temps. Une autre conséquence alarmante de ce déclin est que le taux d'inscription à l'école primaire a chuté de 77 pour cent en 1980 à 66 pour cent en 1990.

## II. Réponses potentielles aux défis du développement humain durable pour l'élimination de la pauvreté

Mesdames et Messieurs,

Je viens d'examiner quelques questions prioritaires primordiales qui doivent être attaquées pour sortir des sillons de la pauvreté. Je vais maintenant présenter des réponses potentielles aux défis du développement découlant de ces priorités. A mon avis, sept types de mesures sont instrumentales dans l'élimination de la pauvreté:

- i. un cadre macro-économique et réglementaire sain;
- ii. des politiques de développement qui permettent l'accès au capital pour les pauvres;
- iii. le développement de perspectives d'emploi durable à travers la

- promotion du secteur informel, des petites entreprises et des programmes de travaux publics requérant une forte main d'oeuvre;
- iv. des programmes et des projets de développement qui permettent la sécurité alimentaire;
- v. un meilleur accès à l'infrastructure de base et aux services sociaux;
- vi. un cadre institutionnel sain qui permette la pleine participation de tous au processus de développement; et
- vii. un système d'information sûr, pertinent et complet pour évaluer l'impact des politiques et programmes anti-pauvreté.
- i. Un cadre macro-économique et réglementaire sain en harmonie avec l'élimination de la pauvreté

Des politiques macro-économiques saines et particulièrement un équilibre interne et externe sont indispensables à la croissance à long terme et à la réduction de la pauvreté. Les politiques fiscales, monétaires et de taux de change doivent donc maintenir les conditions nécessaires à une croissance durable en empêchant l'émergence de déséquilibres macro-économiques - en alignant la demande domestique avec les ressources disponibles - et en s'ajustant rapidement aux chocs externes.

Néanmoins, bien que ces politiques soient cruciales elles ne suffisent pas à

réduire la pauvreté. On doit aussi se soucier de leur efficacité dans la promotion d'une croissance qui utilise suffisamment la force de travail, notamment la force de travail rurale et permette aux pauvres de répondre aux opportunités pour améliorer leur bien-être. L'impact des politiques macro-économiques sur le chômage et la distribution des revenus entre les foyers urbains et ruraux est une question importante. On doit prêter une attention spéciale aux barrières réglementaires dans le marché du travail et à l'impact que la possession de la terre et sa location peut avoir comme effet négatif sur les pauvres. Dans le contexte de l'ajustement, les programmes de réforme doivent être conçus pour faire avancer les économies dans une direction qui soit en harmonie avec la réduction de la pauvreté. Ils doivent être placés dans des cadres à moyen et long termes plus étendus que les classiques cadres macro-économiques de trois ans et les dépenses publiques doivent être redirigées vers la promotion des secteurs sociaux. Cependant les politiques de stabilisation et de restructuration de l'économie ont aussi des coûts à court terme. L'analyse de leur impact - particulièrement de leur impact distributionnel - est donc nécessaire pour fournir une base à la conception de programmes compensatoires. Un instrument de politique majeur dans la réassignation de l'investissement vers les secteurs sociaux est la Revue des dépenses publiques (RDP). Il est donc crucial d'actualiser régulièrement les RDP pour vérifier l'impact des politiques macro-économiques et financières sur la promotion du développement humain et plus spécifiquement sur la réduction de la pauvreté.

## ii. Politiques de développement qui permettent l'accès au capital

Les prix peuvent être justes. Le climat réglementaire peut être favorable. Les politiques macro-économiques peuvent être sur le bon chemin. Mais si les pauvres ne peuvent pas accéder au capital sous toutes ses formes, il en résultera peu de progrès. Les politiques qui encouragent la croissance économique auront un plus

grand impact sur les pauvres si elles augmentent aussi les opportunités pour les populations de construire leur propre capital humain et d'accéder aux services financiers et autres ressources productives cruciales telles que la terre. C'est pourquoi les politiques pour éliminer la pauvreté doivent prendre en considération la portée pour l'accumulation - et l'entretien - des ressources des pauvres.

Les politiques saines et durables de développement social affectent positivement l'aptitude des pauvres à développer le capital humain - la meilleure voie pour échapper à la pauvreté. Ceci comprend des politiques pour l'éducation, la santé, la nutrition et la planification familiale. Parce que la pauvreté met en péril la santé et la nutrition, les politiques de développement doivent aussi être axées sur la fourniture de services de santé et de nutrition. Elles devraient également aider à assurer que les opportunités éducationnelles des enfants ne soient pas sacrifiées au profit des besoins de revenus des parents.

L'accès au crédit est aussi critique pour déclencher le potentiel de développement verrouillé des pauvres, particulièrement ceux qui vivent dans les zones rurales. Il est donc important d'accroître l'intermédiation financière et de développer des instruments financiers appropriés pour faire augmenter l'épargne nationale et réduire le fort taux actuel de prêts aux affaires de plusieurs pays africains.

Pour ce faire, les pays devraient revoir les obstacles légaux et institutionnels à l'accès au crédit et soutenir la mobilisation de l'épargne locale et le développement de réseaux financiers s'adressant aux micro-entrepreneurs, aux petits fermiers, aux auto-employés et autres travailleurs à faibles revenus. Un soutien extensif doit être donné aux réseaux formels et informels qui existent déjà, tels que les boutiques de prêts, les banques communautaires, les crédits permanents et autres types de micro-

crédits communautaires. Les gouvernements devraient également motiver les institutions bancaires formelles afin qu'elles offrent des crédits et les services qui y sont liés aux populations vivant dans la pauvreté.

### **iii. Promotion du secteur informel**

Le secteur informel tient une place spéciale dans les politiques de réduction de la pauvreté. Il tend à employer plus de monde que le secteur formel; il est souvent le point d'entrée dans le secteur formel. De nombreuses petites entreprises survivent à la périphérie, fournissant des produits bon marché à une clientèle aux faibles revenus. Elles font face à de sévères contraintes comme le manque d'accès au financement, les contraintes réglementaires lourdes et le manque de qualifications techniques. Les coûts de production par unité sont plus hauts pour les petits producteurs qui doivent satisfaire aux réglementations sur la qualité des lieux de travail, l'emplacement de l'unité, les termes et les conditions de l'emploi, l'enregistrement et les autorisations. En même temps, les petites entreprises sont moins capables de tirer avantage des réductions liées au volume pour l'utilisation de certains services essentiels tels que l'énergie, le transport et les communications. Une politique effective envers le secteur informel qui soit moins concentrée sur la régulation et plus sur la fourniture des services d'infrastructure est donc plus susceptible de donner des résultats durables et solides pour l'élimination de la pauvreté.

### **iv. Concentration spéciale sur la sécurité alimentaire durable**

Une plus grande sécurité alimentaire des ménages est essentielle pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la malnutrition. Dans les zones rurales, ceci demande des mesures pour promouvoir l'agriculture de subsistance et pour

augmenter les rapports des fermiers sur leurs récoltes. Ceci comprend, inter alia, un environnement politique qui fasse la promotion d'une plus grande production alimentaire. Un tel environnement devrait conduire à des dispositions adéquates sur le régime foncier, à une politique de prix appropriée et à des mesures stimulantes pour les producteurs ruraux. Il devrait aussi fournir une meilleure infrastructure, notamment des routes de raccordement et un système d'irrigation à petite échelle, un meilleur accès au crédit et aux ressources productives, à la recherche et aux services d'extension et à la commercialisation agricole. En Afrique, où les femmes constituent 80% des producteurs de nourriture, les mesures pour améliorer la sécurité alimentaire familiale doivent reconnaître et adresser les discriminations institutionnelles auxquelles les femmes sont confrontées dans leur tentative d'accéder à la terre, au crédit, à l'éducation et à la technologie.

Dans les zones urbaines, la sécurité alimentaire des foyers dépend principalement de la disponibilité d'emplois stables et rémunérateurs. Des programmes de nutrition supplémentaire et de subventions concernant les denrées alimentaires de base pourraient aussi être dirigés vers les foyers les plus pauvres pour fournir un secours critique aux nécessiteux. Dans tous les cas, les femmes doivent avoir un accès égal à tous les services et technologies.

v. Améliorer l'accès à l'infrastructure et aux services sociaux de base

Les gouvernements devraient vouer une plus grande part de leurs dépenses publiques aux secteurs sociaux, particulièrement la santé (y compris la santé reproductive et les services de planification familiale), l'éducation, le logement, les services sanitaires et l'eau. Ces investissements doivent être protégés et mis hors de portée des coupes générales dans les budgets, particulièrement durant la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel. En même temps, la combinaison des

dépenses du secteur social doit changer pour augmenter les allocations aux services qui sont les plus demandés par les foyers pauvres. Ceci implique plus de dépenses pour l'éducation de base, en particulier l'éducation non formelle avec une concentration particulière sur les femmes et les filles, les programmes de nutrition et de soins de santé primaires.

#### vi. Le cadre institutionnel

L'existence de sévères lacunes institutionnelles est un obstacle majeur à l'élimination de la pauvreté dans de nombreux pays en développement. Malgré des améliorations notables dans les capacités de gestion du développement, les agences gouvernementales ont une capacité limitée pour concevoir et mettre en oeuvre des programmes sensibles à la pauvreté. Les structures administratives actuelles et les mécanismes de distribution sont insuffisants; les systèmes de motivation sont souvent impropres; et les organisations sociales sont sous-financées et débordées et donc incapables de faire part de leurs exigences à l'Etat ou de proposer des modèles alternatifs de fourniture des services sociaux.

Puisque le succès dans la réduction de la pauvreté ne peut pas dépendre uniquement des agences du gouvernement central, l'assistance technique pour la construction de capacités ne devrait pas être limitée au gouvernement ni au niveau central. Des institutions telles que la vôtre, le Conseil économique et social qui fait la promotion d'un dialogue de politique interne doivent aussi être renforcées pour assurer que les préférences collectives de la société soient définies en prenant totalement en compte toutes les sensibilités et aspirations nationales.

De plus, l'existence d'un environnement propre à la participation de tous contribue grandement au succès des efforts d'élimination de la pauvreté. Un système

de gouvernement ouvert, transparent et qui rende compte encourage l'organisation des populations autour d'objectifs communs et leur articulation dans le système politique. A travers leurs organisations représentatives, les populations vivant dans la pauvreté doivent avoir une voix dans le processus de prise de décision, en particulier pour la sélection des priorités et des options de politique qui prennent en compte leurs intérêts et l'environnement socio-économique, politique et culturel dans lequel elles vivent. La décentralisation de l'autorité au niveau local rend cela plus aisé parce qu'elle amène les décideurs plus près des populations cibles. Ce faisant, la décentralisation permet une meilleure identification et un meilleur classement des priorités et des besoins locaux. Ceci a pour résultat de permettre une planification plus efficace des dépenses sociales qui accroît l'efficacité et l'impact sur la redistribution des dépenses des programmes sociaux.

C'est l'occasion pour moi de rendre hommage aux réformes décisives que le Sénégal a entreprises en établissant, par une loi adoptée en mars 1996, un cadre institutionnel pour une régionalisation et une décentralisation efficaces.

#### vii. Le système d'information: le défi pour évaluer et suivre la pauvreté

Si le développement humain durable est le but ultime du développement, la pauvreté et l'état de privation doivent être mesurés par des indicateurs sociaux en plus de la prise de mesure classique du niveau de revenus.

L'Index du développement humain (IDH) fournit un cadre structuré et systématique pour combiner les indicateurs de revenus et les indicateurs sociaux. En tant que tel, il pourrait être utilisé pour tracer une ligne de privation humaine qui servirait de seuil de pauvreté avec une couverture plus large des revenus et d'autres

aspects importants du bien-être humain. Dans ce but, une valeur IDH pourrait être utilisée comme seuil de privation. Les régions ou groupes dont les indicateurs IDH sont plus bas que la valeur du seuil seraient considérés comme étant en état de privation.

L'IDH d'un pays éviterait le problème de la dépendance totale sur le revenu comme mesure de la pauvreté. Alors que la plupart des partenaires reconnaissent la nécessité d'utiliser des indicateurs sociaux pour mesurer la pauvreté, ceci est rarement réalisé à cause de l'absence d'un cadre systématique qui combine les indicateurs sociaux aux revenus. Il en résulte que malgré tout, les revenus restent souvent la mesure réelle utilisée actuellement pour mesurer la pauvreté dans les études et les évaluations, conduisant à la conception de stratégies et programmes qui tendent à se concentrer uniquement sur l'accroissement des revenus plutôt que d'adresser les autres aspects de l'état de privation.

### **III. Le soutien apporté par le PNUD aux pays africains pour éliminer la pauvreté**

Mesdames et Messieurs,

Une vision du développement centrée sur l'être humain a vu le jour ces dernières années. Cette nouvelle vision place les besoins et les aspirations des populations au centre du processus de développement. Elle reconnaît que la croissance économique qui ne se traduit pas par l'amélioration de la qualité de la vie pour chacun n'est pas durable socialement, politiquement, économiquement et en ce qui concerne l'environnement.

Les dirigeants des gouvernements et des sociétés civiles, au Nord comme au Sud ont apporté leur soutien à cette nouvelle vision du développement durable centré

sur les populations.

Le Conseil d'administration du PNUD a également fait sienne cette vision et a demandé à notre institution de donner la priorité au soutien, à l'intérieur du paradigme du développement humain général, à l'élimination de la pauvreté. A cet effet, le soutien opérationnel du PNUD aux pays se concentre sur:

- La préparation de Rapports nationaux sur le développement humain qui servent de base au dialogue de politique interne sur les questions prioritaires de développement avec concentration sur l'élimination de la pauvreté;
- La préparation avec la Banque mondiale de profils de pauvreté qui fournissent un panorama statistique sur l'étendue de la pauvreté et les Revues de dépenses publiques;
- La mise au point de stratégies, de politiques et de programmes pour combattre la pauvreté;
- La conception d'un système d'information pour préparer les Index de développement national humain et évaluer et suivre l'impact des politiques et programmes sur la réduction de la pauvreté;
- La promotion des petites entreprises du secteur privé par des projets novateurs comme l'EMPRETEC qui génèrent des emplois et des perspectives de revenus à travers le secteur du partenariat public-privé; et

**La mobilisation des ressources pour soutenir la mise en oeuvre des programmes d'élimination de la pauvreté.**

**Pour accroître l'impact du soutien du PNUD à l'élimination de la pauvreté ces activités seront mises en oeuvre dans le cadre de l'Initiative spéciale du système des Nations Unies pour l'Afrique qui se concentre sur les secteurs clé de la pauvreté comme: l'éducation de base, les soins de santé primaires, l'exercice de gouvernement, la sécurité alimentaire, l'eau, les services sanitaires et la construction de la paix.**

**L'Initiative récemment lancée par le Secrétaire général des Nations Unies et le Secrétaire Général de l'OUA et qui a le plein soutien d'éminents dirigeants africains comme le Président Abdou Diouf fournit un cadre commun pour une assistance à l'Afrique mieux coordonnée et en fin de compte plus efficace, pour la promotion du développement humain durable et plus particulièrement pour le combat contre la pauvreté.**

**Contrairement aux tentatives précédentes, l'Initiative est fondée sur un ensemble d'actions concrètes. Elle apporte une cohérence et une vision fondées sur une collaboration effective au niveau des programmes à l'intérieur du système des Nations Unies et reflète les priorités des gouvernements africains, particulièrement tels que définies dans le Plan d'action du Caire, adopté l'an passé lors du Sommet de l'OUA. Elle marque aussi une ère nouvelle de coopération entre les Institutions de Bretton Woods et les autres agences de l'ONU. Elle donne un nouvel élan au Nouvel agenda pour le développement de l'Afrique de l'ONU (ONU NADAF) à travers un ensemble d'actions opérationnelles. Plus important, cette Initiative a pour but de changer l'architecture des relations entre les donateurs et les pays africains en construisant un véritable partenariat pour le développement. L'appropriation de l'Initiative par les gouvernements africains et la société civile est cruciale pour son succès.**

Votre groupe ici rassemblé sera intéressé de savoir que l'Initiative comprend des actions pour arriver à soutenir la dette et avoir un meilleur accès au commerce. Vous admettez que si ces deux questions sont adressées correctement elles aideront beaucoup à réduire la dépendance de l'Afrique vis-à-vis de l'aide et donneront donc aux pays plus de marge de manoeuvre pour mettre en oeuvre des politiques et des programmes de développement humain durable.

Le rôle pro-actif de l'Afrique dans la préparation et la discussion des programmes de secteurs avec l'équipe de l'ONU dans le pays et les autres donateurs est cruciale pour le succès de cette Initiative. La participation active de la société civile y compris du secteur privé et des ONG dans la définition de ces programmes est d'une extrême importance. Je vous recommande de donner votre plein et actif soutien aux autorités et à l'équipe de l'ONU dans votre pays sous la direction du Coordonnateur de l'ONU.

Mesdames et Messieurs,

Je viens d'examiner devant vous une série de problèmes qui sont primordiaux pour la promotion du développement en Afrique. Les défis auxquels l'Afrique fait face à l'approche du nouveau millénaire sont en réalité intimidants; mais je suis sûre que si les Gouvernements africains, les sociétés civiles et leurs partenaires dans le développement travaillent la main dans la main nous atteindrons nos objectifs communs qui sont d'assurer pour les peuples d'Afrique un avenir plus sûr et plus prospère.

Je vous remercie.